



• **BIO DE PROVENCE** •
ALPES • CÔTE D'AZUR

Les Agriculteurs **BIO** de PACA



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2021



Sommaire

P.3 - EDITORIAL

P.4 - Qui sommes-nous ?

P. 5 - Les membres de Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur

P.7 - ORIENTATIONS 2022

P.8 - EXPÉRIMENTER DES PRODUCTIONS NOUVELLES ET DES TECHNIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES INNOVANTES

P.10 - ÉMERGENCE ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS FILIÈRES : ACCROÎTRE L'UTILISATION DES PRODUITS BIO LOCAUX AVEC L'aval

P.14 - ACCOMPAGNEMENT DE TRANSITION DES EXPLOITATIONS VERS DES SYSTÈMES DE PRODUCTION PLUS ÉCONOMES ET PLUS RÉSILIENTS

P.19 - APPUI À L'ÉMERGENCE DE PROJETS TERRITORIAUX

P.20 - COORDINATION ET PARTENARIATS

P.22 - ORIENTATIONS 2022 ET CONTACTS DU Réseau BIO RÉGIONAL



• **BIO DE PROVENCE** •
ALPES • CÔTE D'AZUR

Les Agriculteurs **BIO** de PACA

RAPPORT 2021 ET ORIENTATIONS 2022

ÉDITORIAL

La Bio : une voie d'avenir face aux crises qui se succèdent



L'agriculture biologique poursuit sa progression en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 10,6% d'augmentation des surfaces pour atteindre 32,4% des surfaces fin 2020, soit près d'un tiers de la Surface Agricole Utile. Cependant, coté consommation, nous vivons un ralentissement des ventes de produits bio sur l'année 2021. La crise sanitaire qui dure depuis 2 ans a fortement changé les habitudes de consommation et nous subissons une concurrence de certains labels ou allégations pourtant moins disants sur le plan environnemental. Notre réseau bio a poursuivi ses actions et su adapter le cas échéant leur format ou leur calendrier en fonction de ce contexte si particulier, ceci dans le cadre des objectifs de l'État et de la Région. De nombreux leviers restent à actionner pour consolider les filières. C'est ce que notre réseau bio s'attache à construire par ses actions de mise en relations entre acheteurs et producteurs bio. Mais aussi par l'appui des collectivités pour l'application de la loi Egalim, vecteur accélérateur de la consommation de produits bio en restauration collective.

À l'échelle nationale, la vie du réseau FNAB a été marquée par de nombreuses défenses syndicales : mobilisation pour une PAC plus verte, grippe aviaire et défense du plein-air, interdiction des néonicotinoïdes, lutte contre les méga-bassines... Déçus par la prochaine PAC qui ne reconduira pas l'aide au maintien ni les services environnementaux de la bio, nous devons nous contenter de l'augmentation du crédit d'impôt de 3 500 à 4 500 €.

Une autre action importante concerne les avancées sur le label Bio de la FNAB. Au terme d'une année de travail, nous enrichissons la réglementation de neuf critères sur le commerce équitable pour

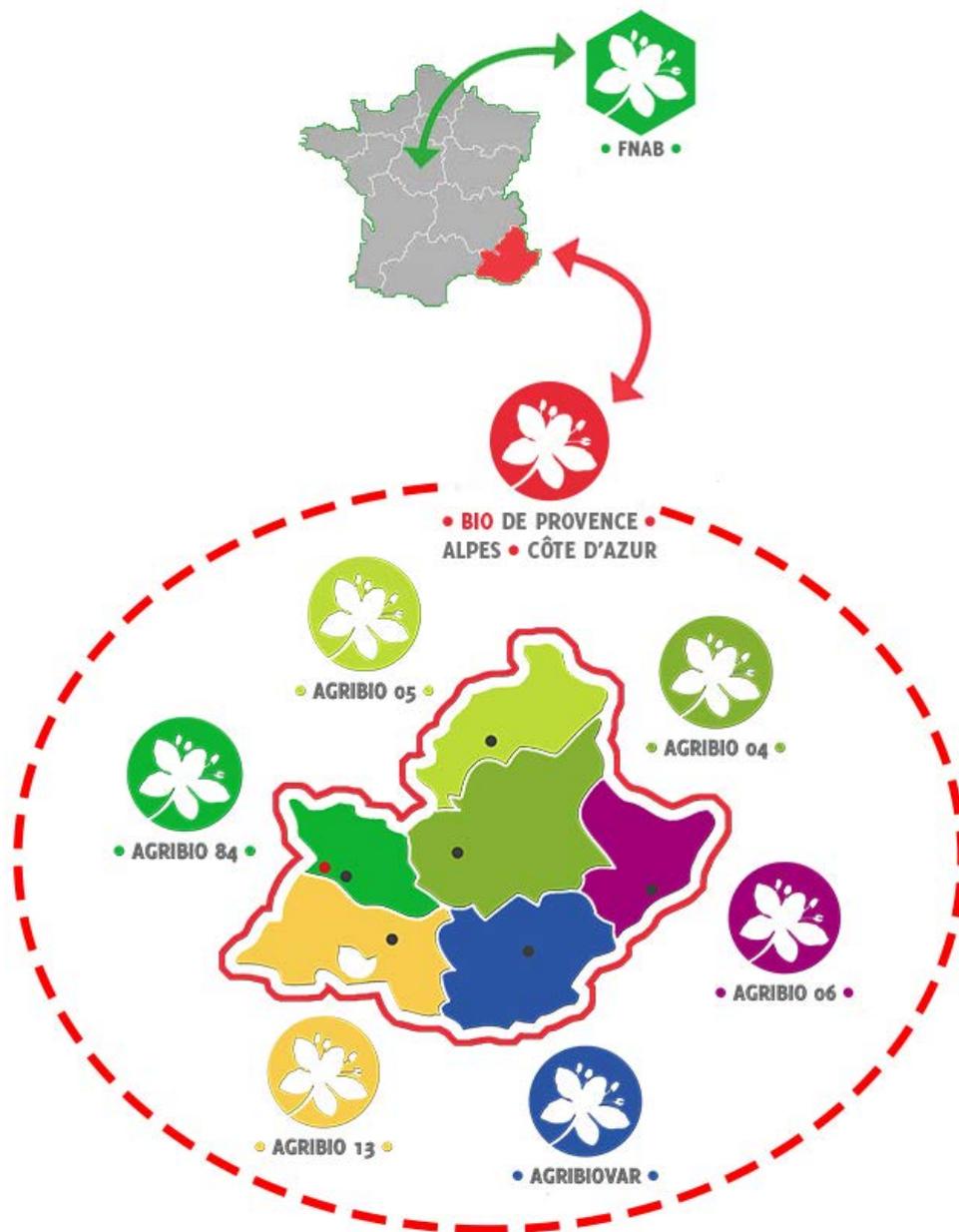
améliorer le bien-être au travail et de onze critères visant à favoriser la biodiversité sur les fermes biologiques. Avec ce projet ambitieux, notre réseau s'est engagé dans une démarche de progrès, d'innovation sociale et de préservation de la biodiversité.

En ces temps de crises sanitaires, sociales et politiques mondiales, on prend conscience de l'importance de notre souveraineté alimentaire. Dans ce sens, l'Europe choisit de mettre un coup d'arrêt à la transition écologique de notre modèle agricole pour favoriser la voie du «produire plus». Pourtant, il serait urgent de considérer les avantages d'une agriculture moins dépendante aux énergies fossiles. La fertilisation organique obligatoire en AB est un atout majeur afin de rester indépendant pour nourrir les plantes. Nos terres riches en matières organiques sont plus résilientes au changement climatique par une meilleure gestion de l'eau, du fait d'une bonne absorption et une longue restitution. S'il faut développer les réseaux d'irrigation, il faut avant tout préserver la ressource et utiliser tous les moyens possibles pour adapter nos plantes et nos pratiques culturales à la crise climatique. Car, reléguée au second plan, elle est pourtant bien présente, à l'image de cet hiver particulièrement sec.

Par **YVES GROS**
Président de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur



QUI SOMMES-NOUS ?



Réseau **BIO** de
Provence • Alpes • Côte d'Azur

www.bio-provence.org

LE RÉSEAU BIO EN PACA

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère à l'échelle régionale les six associations départementales d'agriculteurs bio, nommées «Agribio». Membre de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), notre réseau oeuvre au développement et à la promotion de l'agriculture biologique sur notre territoire. Nous sommes 64 administrateurs et 24 salariés à agir au service d'un essor cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique.

Nos missions sont multiples : accompagnement des conversions, structuration des filières, recensement de l'offre et de la demande, développement de la bio en restauration collective, communication, promotion, sensibilisation à la bio, diagnostic agri-environnemental et énergétique des exploitations, promotion de bonnes pratiques, protection de la ressource en eau, etc.

MEMBRES de Bio de Provence ALPES - CÔTE D'AZUR / 2021 - 2022



Le Conseil d'Administration



• BIO DE PROVENCE •
ALPES • CÔTE D'AZUR
Les Agriculteurs BIO de PACA



YVES GROS

Président

Viticulture et volaille de chair (83)



MARCEL BAL

Vice-président

Maraîchage (13)



**GÉRARD
DAUMAS**

Maraîchage et
grandes cultures (04)



**LORRAINE
PRUNET**

Élevage ovins et
paysanne boulangère (04)



YANN SAUVAIRE

PPAM et grandes cultures
(04)



ARNAUD DUBOIS

Maraîchage
(04)



MAÏA GORDON

Maraîchage et
poules pondeuses (05)



**GREGOIRE
DELABRE**

Arboriculture (05)



PHILIPPE BILOCQ

Arboriculture et
viticulture (05)



**PIERRE KOFFI
ALANDA**

Maraîchage (06)



**CHRISTOPHE
COTTEREAU**

PPAM (06)



MAGALI MISTRAL

Maraîchage, poules
pondeuses, oléiculture et
arboriculture (13)



JULIE MIZOULE

Maraîchage (13)



CAROLE SALEN

Viticulture (13)



**BLANDINE
ARCUSA**

Grandes cultures,
paysanne boulangère (83)



**BERNARD
SIMONDI**

Maraîchage et
arboriculture (83)



**FLORENT
VICAIRE**

Poules pondeuses (83)

Le Conseil d'Administration (suite)



CHRISTIAN VIANO

Grandes cultures (83)



PATRICK AUGIER

Arboriculture
(84)



ARNAUD DIJON

Maraîchage
(84)



VALÉRIE SÉVENIER

Elevage de volailles (84)



FRÉDÉRIC CHAILLAN

Maraîchage (84)

L'Équipe salariée



CHRISTOPHE BAUVINEAU

Directeur



MAGUELONE MARTIN

Assistante administrative
(avril 2021 à juin 2022)



LAETITIA JAUME

Assistante de gestion



CLAIRE RUBAT DU MERAC

Chargée de commercialisation



ANNE-LAURE DOSSIN

Chargée de mission Aides, Réglementation, Conversions, Filière Arboriculture



KRISTELL GOULLOU

Chargée de communication



ENORA JACOB

Chargée de mission filière et commercialisation (depuis juillet 2021)



VINCENT OLIVIER

Chargée de mission Observatoire



JOSEPH RANDRIAMANANDRO

Chargé de mission Restauration collective/Filières Aval (depuis janvier 2021)



ELSA PALMIERI

Chargée de mission Pôle Agro-environnement, Biodiversité, Climat (jusqu'en mars 2022)



ELENA GARCIA

Chargée de mission Pôle Agro-environnement, Biodiversité, Climat (jusqu'en mai 2022)



MARINA RIVERA

Chargée de mission Pôle Agro-environnement, Biodiversité, Climat (depuis mars 2022)



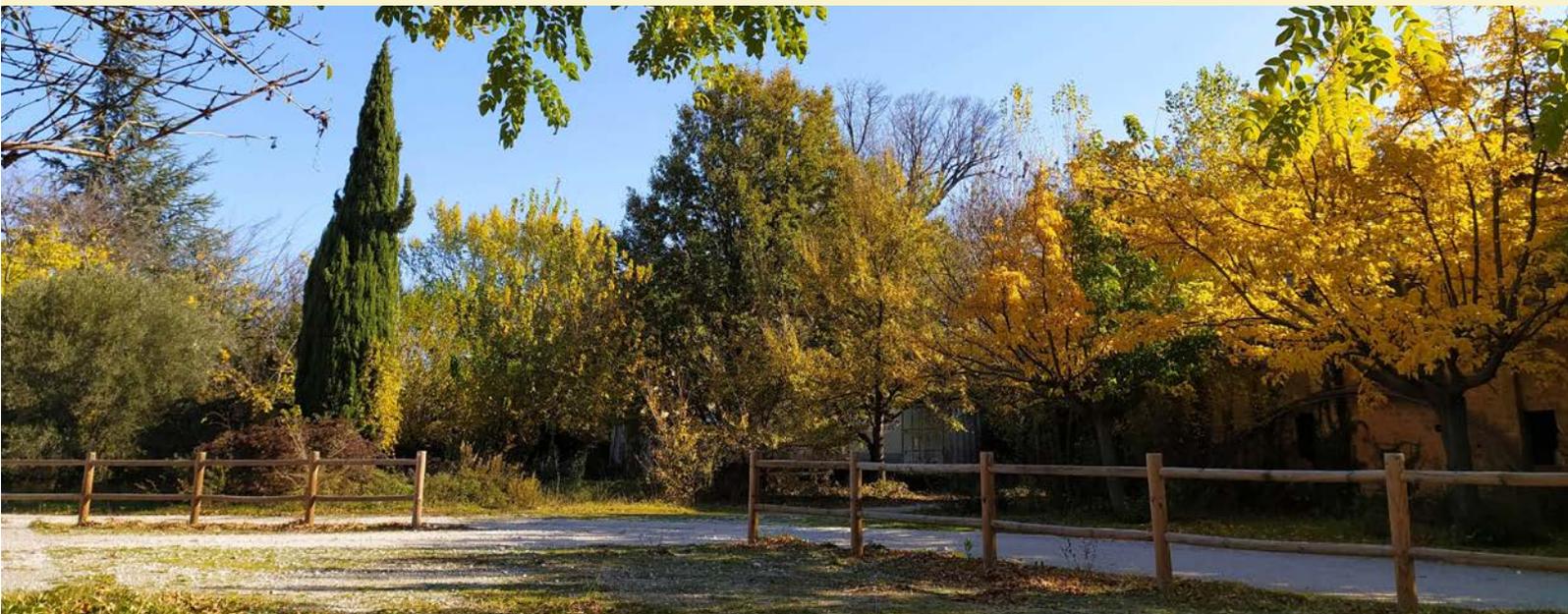
DANS UN CONTEXTE QUI ÉVOLUE TRÈS RAPIDEMENT ET OÙ LES ENJEUX D'AUTONOMIE, D'INDÉPENDANCE ET DE RÉSILIENCE SONT PLUS QU'JAMAIS D'ACTUALITÉ, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE GARDE TOUTE SA PERTINENCE. C'EST ÉGALEMENT UN LEVIER EFFICACE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX AUXQUELS NOUS DEVONS COLLECTIVEMENT FAIRE FACE (POLLUTION GÉNÉRALISÉE, EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ, CHANGEMENT CLIMATIQUE...). AUSSI, ALORS QUE CERTAINS ESSAYENT DE PROFITER DE L'AVENIR INCERTAIN QUI SE PRÉSENTE DEVANT NOUS POUR DEMANDER UN ALLÈGEMENT DES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES ET REVENIR AUX PRATIQUES ANCIENNES DONT LES CONSÉQUENCES NÉFASTES NE SONT PLUS À DÉMONTRER, NOUS PENSONS AU CONTRAIRE QU'IL FAUT PLUS QU'JAMAIS MAINTENIR LE CAP ET NOUS CONSERVONS NOTRE OBJECTIF CENTRAL QUI EST DE :

**« CONTINUER À DÉVELOPPER LA PRODUCTION BIO RÉGIONALE
TOUT EN AIDANT LES AGRICULTEURS À MIEUX MAÎTRISER
ET À MIEUX VALORISER LEUR PRODUCTION ».**

POUR CELA, NOUS CONTINUERONS :

- › **À DÉPLOYER LES MOYENS HUMAINS DE NOTRE RÉSEAU** POUR ACCENTUER NOTRE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN, ÊTRE EN CAPACITÉ D'ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS BIO ET POUVOIR RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DE LEURS ATTENTES, EN TISSANT DES PARTENARIATS ET CONSTRUISANT DE NOUVEAUX PROJETS CONCERTÉS, TOUT EN PRIVILÉGIANT L'APPROCHE TRANSVERSALE ;
- › **À ANIMER ET STRUCTURER LES FILIÈRES** EN INCITANT ET EN ACCOMPAGNANT LES PRODUCTEURS À S'ENGAGER DANS DES DÉMARCHES ET ORGANISATIONS COLLECTIVES, AVEC UN EFFORT PARTICULIER SUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DES FILIÈRES SUR LESQUELLES EXISTENT DES ENJEUX SPÉCIFIQUES ;
- › **À SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA DEMANDE** EN FAISANT LA PROMOTION DES PRODUITS BIO LOCAUX AUPRÈS DES CONSOMMATEURS, EN FAVORISANT LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE FILIÈRES ET L'UTILISATION DE PRODUITS BIO LOCAUX PAR LES ENTREPRISES DE L'AVAL ET EN RESTAURATION COLLECTIVE ;
- › **À ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS** PAR LA DIFFUSION DES INNOVATIONS ISSUES DE LA RECHERCHE EN AB ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES DES AGRICULTEURS BIO ;
- › **À ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** AFIN DE POUVOIR FAIRE PRENDRE EN COMPTE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LES DOCUMENTS D'ORIENTATION, EN FOURNISSANT DES DONNÉES PRÉCISES SUR L'AB RÉGIONALE, ET EN PARTICIPANT AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN ACCORD AVEC NOS PRINCIPES.

Les actions réalisées en 2021, et présentées dans les pages suivantes, sont le reflet de cette politique. Nous avons choisi de ne pas détailler chacune des fiches actions de façon exhaustive. Nous avons plutôt opté pour une présentation synthétique, tout en mettant en lumière un ou deux des accomplissements effectués dans leur cadre. Nous espérons que cette démarche apportera plus de lisibilité à l'ensemble sans en brouiller le contenu.



Expérimenter des productions nouvelles et des techniques agro-écologiques innovantes

ÉLABORATION ET DIFFUSION DE SUPPORTS D'INFORMATION À DESTINATION DES PRODUCTEURS

La transmission des nombreuses informations et techniques biologiques ou alternatives est essentielle pour permettre l'essai des nouvelles techniques développées et leur appropriation par les agriculteurs. Ces transferts peuvent se faire par l'élaboration et la diffusion de supports de vulgarisation et le relai d'information à destination des producteurs. Le Réseau Bio de PACA a développé une diversité d'outils pour diffuser ce type d'informations ou de résultats et permettre aux agriculteurs de partager leurs connaissances.

ACTUBIO : LE BULLETIN RÉGIONAL DES AGRICULTEURS BIO

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur édite un bulletin d'information destiné aux agriculteurs bio. Cet outil représente pour nous la concrétisation de notre volonté de «faire réseau» avec les agriculteurs bio et nos partenaires, en leur offrant la possibilité de réagir, participer, partager, témoigner et diffuser ACTUBIO PACA. Diffusé en version papier à nos adhérents, ce bulletin comporte les actualités nationales et régionales sur la bio, la réglementation et les aides à la bio, notre rubrique "partenaires", un dossier thématique, des témoignages d'agriculteurs, du contenu technique détaillé, des conseils, les contacts des conseillers et techniciens au sein du réseau Bio, ainsi que l'agenda formations et événements en PACA sans oublier, bien sûr, les petites annonces issues d'une sélection des dernières parutions déposées par les agriculteurs sur notre site internet www.bio-provence.org. Deux numéros d'ACTUBIO PACA ont été réalisés en 2021, comportant chacun un dossier thématique. Le numéro 10 paru en juin a consacré son dossier aux pratiques innovantes de maraîchage petites surfaces et le numéro 11 a dédié son dossier central à la plantation de haies bocagères sur sa ferme. Ces numéros ont été diffusés aux agriculteurs bio adhérents, aux nouveaux notifiés et aux partenaires (Région, DRAAF, enseignement agricole, élus...)

CHIFFRES CLEFS

2 NUMÉROS PAR AN

2000 EXEMPLAIRES
DIFFUSÉS PAR NUMÉRO

23
CONTRIBUTEURS / RÉDACTEURS
TECHNICIENS DU RÉSEAU
BIO ET PARTENAIRES



ORGANISATION ET ANIMATION DE TEMPS DE RENCONTRE, D'ÉCHANGE, D'INFORMATION ET DE FORMATION DES PRODUCTEURS

GRUPE D'ÉCHANGES AMANDE LE 24 SEPTEMBRE 2021 CHEZ AMANDERA (13)



Soucieux d'accompagner le développement de cette filière en plein renouveau dans notre région, nous avons organisé un groupe d'échanges chez deux associés très dynamiques, Rémy Frissant et Frédéric Lagacherie (SAS Amandera), qui ont planté récemment à Puyricard (13) une vingtaine d'hectares avec une approche tournée vers la conservation des sols et qui vise même à terme l'agroforesterie. Une vingtaine de personnes, principalement des agriculteurs et des porteurs de projet agricoles, ont répondu positivement à cette invitation. Au programme : visite de leur premier verger d'amandiers et des échanges autour de leurs pratiques agroécologiques et projets commerciaux. L'idée est d'intéresser d'autres producteurs d'amandes à leur projet afin de constituer un petit groupe désireux de travailler ensemble ou tout du moins d'échanger sur les aspects techniques et commerciaux.

GRUPE D'ÉCHANGES TECHNIQUES FRUITS À PÉPINS BIO LE 17 DÉCEMBRE 2021 (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Comme chaque année, Bio de PACA a organisé un groupe d'échanges techniques pour les arboriculteurs spécialisés en pommes/poires bio, en collaboration avec le Référent technique régional arbo (Gilles Libourel), le GRCETA de Basse Durance et le CETA de Cavaillon. Cette année, le thème était les ravageurs émergents qui préoccupent de plus en plus les arboriculteurs.



Chez Claude Vignaud à Graveson, nous avons longuement parlé de l'agrite du poirier et pu observer ses dégâts sur place. Chez Fabien Bono aux Paluds de Noves, nous avons parlé de cicadelle bubale, de punaise diabolique et aussi de tigre du poirier. Enfin, Andermatt, seule société phyto à ne travailler que des produits UAB, était invitée pour présenter les résultats de ses derniers essais de Curatio (polysulfure de calcium) contre la tavelure.

A l'issue de cette journée, les arboriculteurs ont émis le souhait de continuer à se former sur la lutte contre l'agrite et une journée de démonstration de lutte curative est programmée en juin 2022.

FORMATION AU CALCUL DU PRIX DE REVIENT

Nous avons organisé en décembre 2021 une formation animée par Richard Laizeau pour les producteurs du GIEE grenade. Elle a permis de calculer le prix de revient de la grenade en frais et en jus, élément de réflexion majeure pour la poursuite de la construction de cette filière.

OBSERVATOIRE DE LA BIO EN PACA

Depuis plus de 10 ans notre région connaît une progression rapide de la consommation des produits bio et un développement certain des surfaces cultivées en bio. Si de manière générale la production biologique ne cesse de croître, les dynamiques ne sont pas les mêmes selon la filière agricole ou le territoire considéré. Les différents acteurs intervenant en agriculture biologique ont besoin d'avoir des informations fiables sur les dynamiques en cours. Il est donc nécessaire d'apporter des données objectives sur la production, la transformation et la commercialisation des produits biologiques.

LES TRAVAUX DE BIO DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR AU SEIN DE L'ORAB PACA EN 2021

En Provence Alpes-Côte d'Azur, L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique (ORAB) réalise un travail de veille, de suivi, d'analyse et de synthèse des évolutions de l'agriculture biologique à l'échelle des filières de production et des territoires. Depuis 2018, il est composé de la DRAAF PACA, La Chambre Régionale d'Agriculture, de l'ARIA Sud et de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec l'Agence Bio et en consultation avec les acteurs locaux (Agribios et structures professionnelles de filière). Le résultat est l'édition d'une collection de « fiches ORAB » présentant les résultats et communiquée aux partenaires et aux institutions. Des études spécifiques viennent alimenter les ressources de l'ORAB.

Cette année, nous avons supervisé la réalisation de 19 des 20 fiches présentant les dynamiques de l'agriculture biologique à l'échelle de la région et des 6 départements, ainsi que celles des 7 filières majeures que compte la région. Ce travail a été réalisé grâce à l'appui d'un prestataire extérieur spécialisé en analyse de données et d'une graphiste. 4 autres fiches faisant le focus sur des productions emblématiques de la région (raisin de table, amande, figue et cerise) ont été également produites.

Nous avons également appuyé le CRITT Agroalimentaire et l'ARIA Sud pour la réalisation de la fiche concernant « les opérateurs aval de la filière bio en région PACA » qui vient compléter la collection.

L'ensemble de la collection est disponible sur le site www.bio-provence.org



CHIFFRES CLEFS

20 FICHES PRODUITES PAR L'ORAB PACA :

1 FICHE RÉGIONALE

6 FICHES DÉPARTEMENTALES

7 FICHES FILIÈRES

4 FICHES PRODUCTIONS IDENTITAIRES

1 FICHE OPÉRATEURS AVAL



INFORMATION DES PRODUCTEURS SUR LES ACTEURS ET L'ORGANISATION DES FILIÈRES BIO RÉGIONALES ET SUR LES MARCHÉS ET LES PRIX DES PRODUITS BIO

MINI GUIDE MARAÎCHAGE BIO 2021

Mise à jour du mini-guide maraîchage bio, actualisation des coordonnées de contacts, intégration de nouveaux acheteurs et transformateurs. Diffusion du mini-guide aux adhérents maraîchers.

VEILLE AUTOUR DE LA BAISSÉ DES VENTES EN PRODUITS BIO ET ACTIONS CORRECTIVES

Face à une tendance à la baisse des ventes des produits bio, un travail national de veille a été mis en place en interne au sein du réseau bio afin de constater ce qui se passe dans chaque région, et pour expliquer le phénomène.

PROJET DE SYSTÈME D'ALERTE INVENDUS

Bio de PACA anime un certain nombre d'acteurs régionaux, transformateurs- distributeurs solidaires, autour de la valorisation des invendus en fruits et légumes. L'objectif est de mettre en place d'ici la saison estivale 2022 un système d'alerte



permettant aux producteurs d'inscrire des informations d'inventaires pour créer une chaîne d'actions. L'action est co-animée avec la Coopération Agricole, dans le cadre du REGALIM, réseau d'acteurs créé par l'ADEME. Les autres acteurs du projet sont: LOCAL EN BOCAL, AMELI PROVENCE, SECOURS POPULAIRE, Réseau d'épiceries solidaires ANDES, les départements du 13 et 84 (Agrilocal).

Faire émerger et mettre en œuvre des projets de filières et accroître l'utilisation de produits bio locaux par les entreprises de l'aval

Face au développement de l'agriculture biologique, de la demande continue des marchés en productions et produits certifiés AB, le Réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur s'implique aux côtés d'organismes agricoles pour accompagner les agriculteurs et sécuriser leur commercialisation, quels que soient les modes de vente pratiqués (directe, demi-gros, gros). Ceci, tout en veillant à leur garantir une juste rémunération de leur activité agricole. Des projets de structuration de filières sont engagés pour faire émerger de nouveaux débouchés pour les agriculteurs (marchés du frais et de l'industrie - approvisionnement local des magasins spécialisés) ; permettre aux entreprises de relocaliser leurs approvisionnements et de les pérenniser.

Animation des filières bio régionales et participation à l'émergence et à la mise en œuvre de projets de filière

CULTURE ET VALORISATION DE LA GRENADE BIOLOGIQUE ET DE SES CO-PRODUITS EN PROVENCE

Finalisation d'une étude de marché sur la grenade bio en région sud et d'une étude de faisabilité technique pour un projet de création d'un outil de transformation dédié.

Un groupe de sept producteurs situés en Vaucluse et Bouches-du-Rhône se forme autour du GIEE Groupement d'intérêt économique et écologique. Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé



un dossier d'émergence permettant d'accéder à un financement de 10 000€ pour un an. Il pourra être suivi d'une reconnaissance et animation permettant d'accéder à un financement de 30 000€ pour 3 ans.

Aujourd'hui, quinze agriculteurs du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône produisent des grenades biologiques sur 17 hectares. Pour la plupart, les vergers commencent tout juste à entrer en production, ils atteindront leur seuil optimal à partir de 2025. Les producteurs vendent en frais et en jus. Des tests ont été effectués pour produire de l'huile de pépins de grenade et de la poudre de peaux. Étant concluants, ces co-produits ont été commercialisés en 2021. Les producteurs du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône se sont groupés autour d'un GIEE émergent pour travailler sur trois axes:

- Transformation : Monter une solution durable de production de jus et d'huile de pépins de grenade. Travailler avec des transformateurs pour monter une chaîne complète et efficace.

- Commercialisation : Développer des actions collectives sur la commercialisation des produits et co-produits de la grenade. Trouver de nouveaux acheteurs, se grouper pour commercialiser une partie de leurs produits, faire des tests de jus.

- Technique: Améliorer collectivement leurs itinéraires techniques dans les vergers. Échanger sur leurs conduites et être accompagné de conseillers techniques.

AMÉLIORER COLLECTIVEMENT LA COMMERCIALISATION ET LA LOGISTIQUE EN CIRCUIT COURT

Un groupe de six producteurs situés dans le Vaucluse, autour du Thor, souhaitent travailler collectivement sur la mutualisation de leur commercialisation et de leur logistique en circuit court, ils se regroupent autour d'un GIEE Groupement d'intérêt économique et écologique.

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé

un dossier d'émergence permettant d'accéder à un financement de 10000€ pour un an. Il pourra être suivi d'une reconnaissance et animation permettant d'accéder à un financement de 30000€ pour 3 ans.

Le groupe est constitué de six producteurs diversifiés : maraîchage, arboriculture, poules pondeuses et boulangerie sur 35 hectares situés à proximité d'Avignon et de Carpentras. Ils souhaitent travailler ensemble sur l'amélioration collective de leur système de commercialisation en circuit court.

Aujourd'hui ils livrent individuellement des magasins spécialisés en zones urbaines d'Avignon et de Carpentras. Ils perdent beaucoup de temps dans la ville, sur le dernier kilomètre.

Ces producteurs se regroupent autour d'un GIEE dans l'objectif de trouver des solutions pour diminuer leur temps de livraison et leur empreinte carbone, consolider leurs débouchés commerciaux locaux et travailler sur les impacts communs du dérèglement climatique.



Pendant cette émergence, les producteurs vont travailler sur les actions suivantes :

- Mutualiser un lieu de stockage proche d'Avignon,
- Mutualiser la livraison,
- Organiser la livraison à destination des restaurateurs,
- Etudier l'ouverture d'un magasin de producteurs dans leur secteur,
- S'organiser pour livrer la restauration collective,
- Identifier des solutions sur les problématiques communes liées au dérèglement climatique.

QUELS SONT LES BESOINS EN TRANSFORMATION DANS LE VAUCLUSE ET LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Réalisation d'une étude de besoin en outils de transformation à destination des agriculteurs du Vaucluse et Bouches-du-Rhône pour le compte d'Actium Grand marché de Provence. Analyse et retour des résultats.

ETUDE DE MARCHÉ I3D PPAM

Réalisation d'une étude de marché de gros et demi gros en PPAM et réalisation d'un annuaire des entreprises interviewées.

PARTENARIAT AVEC LE CRITT AGROALIMENTAIRE, LE CLUB BIO

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'associe avec le CRITT Agroalimentaire pour organiser un événement intitulé Club Bio. Cet événement rassemble des industries agroalimentaires et des acteurs de la filière aval autour d'une thématique donnée. En 2021, les discussions étaient centrées autour du marché de la restauration hors domicile et les filières bio locales disponibles pour le secteur industrie. Le Club Bio 2021 a rassemblé une douzaine d'IAA de différentes branches.

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION ET AU DÉPLOIEMENT DU LABEL BIO FRANÇAIS ÉQUITABLE (BFE)



L'année 2021 est celle du déploiement de la brique équitable du label BFE. Sur la base, la brique est calquée sur le cahier des charges réglementaire du commerce équitable Nord-Nord. Cependant, un travail de fond a été fait en interne du réseau bio pour se différencier des labels du commerce équitable existant (BioPartenaires, Bio Équitable de France...). La complexité survient notamment pour les produits multi-ingrédients (yaourt, confiture, fromage...), où il a fallu définir des seuils d'équité tout en garantissant des produits sains et compétitifs.

En PACA, le projet PICARD est un terrain d'essai pour le déploiement du label BFE. Bio de PACA assure le respect du cahier des charges BFE entre les deux groupements de producteurs (Provence Languedoc Bio et Force Sud), BOIRON Surgélateur et PICARD.

APPUI À LA CONSOLIDATION DE LA FILIÈRE BLÉ PAYSAN BIO



La filière Blé Paysan Bio est co-animée par AGRIBIO04 et le PNR du Luberon sur l'ensemble du territoire du Parc. La filière fait face à une stagnation des ventes qui démotive les producteurs associés. Pour redynamiser la filière, Agribio 04 et Bio de PACA répondent à l'appel à projet ECOPHYTO II lancé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB). L'objectif est de régionaliser la filière. D'une part en associant plus de producteurs de toute la région pour augmenter la production. Et d'autre part en diversifiant les débouchés pour les produits finis : partenariats avec des industriels, avec des magasins spécialisés bio. Un partenariat avec le CRITT Agroalimentaire permettra de vérifier quelques allégations nutritionnelles liées aux semences paysannes (gluten, apport en minéraux et vitamines...). Les nouvelles recettes testées feront l'objet d'une validation par test sensoriel au sein du Pôle Innov'Alliance.

CONSEILS INDIVIDUELS AUX ÉLEVEURS DE POULES PONDEUSES POUR CRÉER UN CENTRE D'EMBALLAGE AGRÉÉ D'ŒUF

Tous les œufs commercialisés sur le marché doivent, d'un point de vue réglementaire, être emballés par un centre agréé. La seule exception à cette règle est d'avoir moins de 250 poules au sein de son cheptel et de vendre uniquement en direct aux consommateurs. La démarche de demande d'un agrément sanitaire peut devenir un frein à la commercialisation puisque la taille moyenne des cheptels en PACA dépasse le seuil défini. Bio de PACA accompagne les éleveurs dans cette démarche contraignante. L'accompagnement concerne les conseils de création de son centre d'emballage d'œuf, et la constitution du dossier d'agrément avec son plan de maîtrise sanitaire. Deux éleveurs ont été accompagnés en 2021.

PRESTATIONS SUR PROJETS DE FILIÈRE

ACCOMPAGNEMENT DU GIEE PPAM SUR L'AXE COMMERCIALISATION

Aide à la rédaction d'une enquête qui permettra aux membres du GIEE PPAM d'identifier les axes de travail sur le thème de la commercialisation. Diffusion et analyse des résultats pour aider à la prise de décision.

ACCOMPAGNEMENT À LA RELOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DES TRANSFORMATEURS ET DISTRIBUTEURS RÉGIONAUX DE PRODUITS BIO

PRÉPARATION DU SPEED MEETING FRUITS ET LÉGUMES

Lancement de l'organisation du speed meeting Fruits et légumes bio prévu le 15 mars 2022 au MIN de Châteaurenard – Provence.

ACTIONS DE COMMUNICATION SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE RÉGIONALE ET SES PRODUITS

La communication fait partie des prérogatives de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour sensibiliser et informer les différents types de publics [professionnels, collectivités locales, consommateurs...] sur les intérêts du mode de production et des produits biologiques. Les actions conduites permettent une diffusion régulière d'informations sur les retombées positives du mode de production biologique, sur la situation de la bio en région et les actions conduites par le Réseau Bio régional. Elles visent à poursuivre le développement de la filière, soutenir la consommation et bénéficier des retombées positives sur l'économie régionale.

COMMANDE GROUPEE D'OUTILS DE COMMUNICATION POUR LA VENTE DIRECTE



Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur organise chaque année une commande groupée d'outils de communication et de promotion de la bio, utilisables par les agriculteurs biologiques certifiés. Ces outils permettent d'identifier et sensibiliser les consommateurs à l'origine bio et locale des produits. Ils sont proposés aux agriculteurs bio qui font de la vente directe par les 6 Agribio départementaux. Centralisée par Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et diffusée aux agriculteurs par les Agribio, la commande est lancée à la fin de l'hiver, avant le démarrage de la pleine saison de production. La gamme de supports sélectionnée permet de promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique locale sur les marchés, les foires et salons, les magasins à la ferme... Cette année, nous avons fourni aux agriculteurs les outils suivants : cabas en toile du jute, sacs kraft anses, sachets kraft aux couleurs et chevalets de table aux couleurs du slogan "Bio et Local c'est l'idéal !", ainsi que des panneaux en bois reproduisant le logo "Eurofeuille" et des banderoles "Agriculture Biologique". Ces supports font apparaître systématiquement le logo AB et le logo européen (Eurofeuille).

CHIFFRES CLEFS

42 AGRICULTEURS BIO BÉNÉFICIAIRES

110 000 SACS KRAFTS 2 KG

1 250 SACS KRAFT ANSES

134 CABAS EN TOILE DE JUTE

17 BANDEROLES

22 PANNEAUX BOIS

12 CHEVALETS

CAMPAGNE DE VALORISATION DES CIRCUITS COURTS

Pour la 10ème année consécutive, la campagne MANGER BIO ET LOCAL, C'EST L'IDÉAL était l'occasion de faire découvrir toute l'année pourquoi et comment consommer des produits biologiques en circuits courts via plusieurs actions.

Les événementiels ont été réduits de fait dans le contexte de crise sanitaire. Face aux constats de baisse des ventes de produits bio en 2021, nous avons mis en place une campagne sur les réseaux sociaux afin d'inciter les consommateurs à soutenir la filière bio régionale, autour du slogan "Déconfiné.e, je continue de manger engagé!". Ce slogan a été décliné sous forme de visuels



reprenant la charte graphique de notre campagne "Manger bio et local c'est l'idéal". Nous avons mis en avant la nouvelle carte en ligne des producteurs et productrices biologiques avec une affiche créée pour la campagne. Bio de PACA a relayé la campagne et participé à la Foire bio d'Antibes le dimanche 19 septembre 2021, pendant le temps fort de la campagne nationale "Manger Bio et local". La manifestation a accueilli 1 200 visiteurs. La chargée de communication de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur y a notamment animé une table ronde "Consommer local, un cercle vertueux pour mon territoire?" avec la participation de Pierre Koffi Alanda, maraîcher bio à (06), David Siffert, gérant du magasin Biocoop d'Antibes et Sylvie Soave, chargée de l'alimentation durable au Lycée horticole d'Antibes.



COORDINATION DU PORTAIL WWW.BIO-PROVENCE.ORG ET DES OUTILS DIGITAUX

Le site internet www.bio-provence.org du réseau Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur arbore une présentation claire et responsive (adaptée à la lecture sur smartphones ou tablettes) de ses contenus. Cet outil collaboratif est alimenté par les salariés des 7 structures du réseau bio, ce qui permet de centraliser toutes les infos et maximiser la valorisation des actions menées à l'échelon du

réseau. Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur assure l'administration générale du site et le lien avec le webmaster de l'Agence prestataire. Il comptabilise une moyenne de 438 visites par jour en 2021. Le site internet du réseau Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectifs de :

- faire connaître l'ensemble des activités du réseau auprès des agriculteurs, des porteurs de projet agricole, des professionnels de la bio, des collectivités, du grand public et de la presse, permettre l'identification du réseau et favoriser la fédération et la fidélisation.

- donner une vitrine actualisable à chacun de ses 7 membres (6 agribio et la Fédération régionale Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- informer et susciter l'engagement en facilitant la diffusion d'informations et en mettant à disposition des services adaptés à chaque public ciblés.

Ce portail internet s'adresse à plusieurs cibles :

- Agriculteurs / porteurs de projets / organismes professionnels agricoles
- Professionnels de la bio (transformateurs, utilisateurs, RHD...)
- Collectivités
- Grand public
- Presse

Ce portail s'est étoffé en 2021 grâce à une publication régulière d'articles, de nouvelles vidéos publiées sur la vidéothèque accessible depuis la page d'accueil et les actualités mises en avant grâce à des bannières déroulantes dédiées. En complément, Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a assuré l'animation des réseaux sociaux via ses comptes Twitter et Facebook et l'abonnement à la plateforme GoToMeeting de visioconférences a été mutualisé à l'échelon du réseau bio. En 2021, nous avons poursuivi la rédaction et la diffusion de mails ciblés pour annoncer nos événementiels à destination de nos partenaires et des col-

The screenshot shows the top navigation bar of the website. On the left is the logo for 'Réseau BIO de Provence • Alpes • Côte d'Azur'. The main title is 'Le Réseau des Agriculteurs BIO de Provence-Alpes-Côte d'Azur'. Below the title is a horizontal menu with seven items: 'Qui-sommes nous?', 'Produire en bio', 'Innover pour l'agro-environnement', 'Commercialiser en bio', 'Manger bio', 'Agir sur mon territoire', and 'Espace adhérent'. On the right side, there is a search bar labeled 'Rechercher' and a vertical list of menu items: 'Actu/Agenda', 'Annuaire', 'Annonces', 'Formations', and 'Publications'. At the bottom of the header, there is a blue bar with links to 'Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur', 'Agribio 04', 'Agribio 05', 'Agribio 06', 'Agribio 13', 'Agribiovar', 'Agribio 84', and 'Nos principaux partenaires'.

The image shows a large group of diverse people of various ages and ethnicities, many with their hands raised in a gesture of enthusiasm or agreement. They are outdoors, possibly in a field or garden. Overlaid on the left side of the image is a blue text box with the following content:

LE RÉSEAU
*Une Fédération Régionale,
 Bio de Provence-Alpes-Côte
 d'Azur*

6 Associations Départementales :
 Agribio 04, Agribio 05, Agribio 06,
 Agribio 13, Agribiovar, Agribio 84

lectivités. Diffusée à nos contacts (agriculteurs bio adhérents ou non suivant les actions, partenaires de l'enseignement agricole, techniciens...) via un logiciel adapté (Mailchimp), cet outil permet de suivre le taux d'abonnement et d'ouverture de chaque envoi afin d'évaluer les retombées. Il vient compléter notre palette de supports pour faire connaître nos actions.

UNE VISITE DE LA DURETTE À DESTINATION DES PARTENAIRES ET INSTITUTIONNELS



Bio de Provence – Alpes – Côte d'Azur a déménagé courant septembre 2020 dans des bureaux situés sur la Ferme de la Durette. Conçu par le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (Grab), ce site pilote implanté en «vergers-maraîchers» a été acquis par la Foncière Terre de Liens courant 2020 pour sécuriser l'installation de deux maraîchers-arboriculteurs et le projet de recherche scientifique. La Fédération régionale des groupements d'agriculteurs biologiques (Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur), un centre de formation agricole (CFPPA de Vaucluse) et l'association Terre de Liens Provence - Alpes - Côte d'Azur se sont installés dans le bâtiment de bureaux présent sur la ferme. Afin de faire découvrir ce lieu de synergie entre acteurs qui construisent l'agriculture de demain mêlant production, expérimentation, développement agricole, formation et sensibilisation, une visite du site a été organisée le 17 septembre 2021 à l'intention des partenaires institutionnels et financiers. Une cinquantaine de personnes ont pris part à cet événement.



UN PARTENARIAT AVEC UNE ÉCOLE DE DESIGN POUR L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE BIO DE LA DURETTE

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a noué un partenariat avec l'ESDAC d'Istres, Ecole Supérieure en Design, Arts appliqués et Communication afin de réfléchir à l'aménagement du hall du Pôle Bio de la Durette et les abords extérieurs du bâtiment. A l'occasion d'un workshop d'une semaine réalisé en novembre 2021, une dizaine d'étudiant.e.s en deuxième année de Design d'espace ont planché sur le projet individuellement. A l'issue de la restitution des 10 projets, les étudiants lauréats ont bénéficié de bons



d'achat chez les magasins partenaires : la Librairie Actes Sud et le Magasin bio «Au Vrac» d'Istres. L'école a bénéficié d'une dotation de livres d'art et d'écologie des éditions d'Actes Sud pour enrichir sa bibliothèque. Ces projets inspireront les équipes du Pôle Bio pour améliorer l'accueil des visiteurs sur le site dans les mois et les années à venir. Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également pris part à la réflexion sur la signalétique extérieure, ce projet sera concrétisé au printemps 2022 grâce à une dotation du Grand Avignon.

ORGANISATION DE WEBINAIRES THÉMATIQUES SUR LA FILIÈRE BIO RÉGIONALE



Le réseau Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les établissements d'enseignement agricole vers la transition agroécologique. Il assure également la valorisation de l'agriculture biologique auprès des jeunes, élèves, étudiants, apprentis et stagiaires dans le cadre d'une convention triennale avec la DRAAF. La Fédération régionale coordonne un plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire régional avec le service SRFD de la DRAAF afin d'accentuer les liens entre le Réseau bio et les établissements. La crise sanitaire nous a conduit à ajuster nos actions. Nous avons adapté un événement initialement organisé en présentiel sous la forme d'un webinaire sur le thème du Micro maraîchage bio et du débouché en restauration collective animé par nos conseillers maraîchage bio et le chargé de mission commercialisation et restauration collective. Cette visioconférence à destination des producteurs (bio et non bio) et des acteurs de l'enseignement agricole a réuni une cinquantaine de participants et permis de valoriser les essais menés en région dans le cadre du projet MiMa-Bio sur le micro-maraîchage bio. Ce webinaire est venu compléter les interventions des technicien.ne.s du réseau bio dans les cycles de formation à l'AB et sur les exploitations agricoles des lycées.

Accompagner la transition des exploitations vers des systèmes de production plus économes et plus résilients

PRODUCTION ET DIFFUSION DE RÉFÉRENCES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES EN BIO

Afin d'être performants et conduire leur exploitation le plus durablement possible, les agriculteurs biologiques, les candidats à l'installation ou ceux qui envisagent une conversion, ont besoin de disposer de références techniques et économiques.

SYSTEM'BIO : UN OUTIL POUR AIDER À L'INSTALLATION/CONVERSION EN AB



Le projet SYSTEM'Bio est né du constat de l'acquisition de références technico-économiques conséquentes dans les deux filières en question sur la région PACA. L'objectif de ce projet est double: créer un outil en ligne valorisant ces références acquises et orientant un agriculteur/conseiller technique vers le système de production correspondant le mieux à son

projet; et proposer des formations à cet outil, ainsi qu'à un outil de calcul des coûts de production et prix de revient, à destination des conseillers du réseau de bio de PACA dans les filières en question afin qu'ils proposent ensuite eux-mêmes des formations aux agriculteurs du réseau. L'outil a été développé sur 2021-2021 et finalisé pour les deux filières en septembre 2021, associé à de multiples ressources documentaires, gratuit en ligne, sur le site du réseau bio. Les campagnes de formation des conseillers et des agriculteurs sont prévues pour l'année 2022.

ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS VERS DES PRATIQUES PLUS DURABLES - VOLET CONVERSION/AIDES/RÉGLEMENTATION

Bio de PACA accompagne à la conversion les producteurs conventionnels, informe les agriculteurs bio sur les aides à l'agriculture biologique (CAB, Crédit d'impôt bio, bonifications sur les aides du PCAE, etc...), aide ceux qui en ont besoin à monter leurs dossiers de demande d'aide, et informe sur la réglementation liée au mode de production biologique. Pour cela Bio de PACA se tient régulièrement informé des nouveautés et travaille en collaboration avec l'INAO et les Organismes de Contrôle afin de lever certaines difficultés liées à l'interprétation ou à l'application du cahier des charges de l'AB. Enfin Bio de PACA travaille avec la FNAB au maintien d'un cahier des charges exigeant.

DES WEBINAIRES POUR PRÉSENTER LES ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION BIO

La réglementation bio européenne a été révisée durant plusieurs années pour aboutir à un nouveau texte applicable au 1er janvier 2022. Afin d'accompagner les agriculteurs bio à ces changements, Bio de PACA a organisé, avec la collaboration des Chambres d'agriculture, des webinaires présentant les grandes évolutions :

un sur les productions végétales et un autre sur les productions animales. Ceux-ci ont eu lieu en janvier 2022, mais le travail de préparation a été réalisé en 2021. Nous remercions encore Bureau Véritas et Bureau Alpes Contrôle pour leurs interventions très appréciées.

CHIFFRES CLEFS

180 PARTICIPANTS AU WEBINAIRE
RÉGLEMENTATION PRODUCTIONS VÉGÉTALES

70 PARTICIPANTS AU WEBINAIRE
RÉGLEMENTATION PRODUCTIONS ANIMALES

ACCOMPAGNEMENT AUX AIDES DU PLAN DE RELANCE

Le plan de relance de 2021 a ouvert de nombreuses aides à l'investissement pour les agriculteurs. En tant qu'organisme de développement, nous avons relayé les informations concernant les différents dispositifs (aléas climatiques, agro-équipements...) et renseigné un certain nombre d'agriculteurs. Les informations ont été relayées aux adhérents de notre réseau via les mailing ou newsletters des Agribios.

ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS VERS DES PRATIQUES PLUS DURABLES - VOLET AGROENVIRONNEMENT

Le Réseau bio de PACA soutient les agriculteurs biologiques mais aussi les agriculteurs sensibilisés aux démarches agro-environnementales en les accompagnant à la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité et au climat. Ces deux thématiques sont centrales dans la plupart des projets portés par le pôle Agroenvironnement Biodiversité Climat (ABC) de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à savoir : réalisation de diagnostics agro-environnementaux, énergétiques et biodiversité ; diffusion d'une pratique agricole favorable à la qualité de l'air ; préservation et multiplication des plantes messicoles ; introduction d'animaux dans les vergers ; visites de fermes innovantes et exemplaires sur l'intensité énergétique ; développement de pratiques permettant d'atténuer le changement climatique dans le cadre d'un projet national Réseau Bio Climat ou encore accompagnement du monde agricole de PACA vers la transition énergétique et écologique dans le cadre d'un réseau de conseils nommé IRAEE.

DAE ADEME 2021-2022

En 2021, avec la participation du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, 10 diagnostics agro-environnementaux et énergétiques

ont été réalisés sur des exploitations agricoles (5 en viticulture et 5 en arboriculture). Pour chacune de ces exploitations nous avons évalué les pratiques et établi des recommandations pour consolider les points forts et améliorer les points faibles tant du point de vue agro-écologique qu'énergétique. La fin du projet a donné lieu, en décembre 2021, à une restitution collective des travaux accompagnée d'une intervention d'Ecoscience Provence. Cette restitution a pu rassembler les agriculteurs diagnostiqués (et autres), des agents du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, des élus, des membres de l'interprofession viticole... Les échanges ont été riches de sens et ont principalement concerné l'impact énergétique et carbone de la bouteille en verre, en lien avec la pertinence du retour à la consigne des bouteilles sur les domaines viticoles. Ecoscience Provence, association en charge du développement de la consigne en PACA, était présente à titre d'expert, pour expliquer le pourquoi, comment du réemploi.



OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ



En 2021, dans le cadre de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu accompagner un agriculteur (en arboriculture diversifiée) dans la réalisation de 3 inventaires : nichoirs à abeilles, planches à invertébrés et papillons. Les inventaires ont fait l'objet d'un compte rendu en mettant en lien les pratiques agricoles et la biodiversité observée sur la ferme.

AGR'AIR : RÉDUIRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE D'ORIGINE AGRICOLE

Dans le cadre du projet Agr'Air financé en partie par l'ADEME pour une durée de 4 ans (2018-2021), Bio de PACA et ses partenaires (Agriobiovar, chambres d'agriculture 84 et 13, le Geres, la filière cheval, le lycée agricole de Carpentras et le CITEPA), avaient pour missions d'identifier et de diffuser des bonnes alternatives agricoles pour cultiver un air de qualité. Les pratiques polluantes ciblées dans le projet sont le brûlage à l'air libre des végétaux (renouvellement des cultures pérennes) et certaines formes de fertilisation particulièrement émissives d'ammoniac (NH₃). Le projet Agr'Air comportait deux axes d'intervention : un premier axe pour lutter contre le brûlage à l'air libre des végétaux et un second pour limiter les émanations d'ammoniac dans l'air. Le Comité de Pilotage de finalisation du projet Agr'Air s'est tenu en juin 2021.

EMPUSA DURETTE

Comme chaque année et dans le cadre du projet EMPUSA, le pôle ABC réalise le diagnostic agro-environnemental et énergétique de la ferme pilote de la Durette. Cette ferme est relativement mouvante au fil des années (changements de pratiques, agrandissement, installation chambre froide...) et, de ce fait, modifie les résultats des diagnostics Dialecte et Dia'terre.

PRESTATIONS AGROENVIRONNEMENT

ACTIONS DE CONSEIL INDIVIDUEL AUX AGRICULTEURS ET AUX ENTREPRISES

Mandatés par l'ODG AOC Ventoux, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la chambre d'agriculture 84 ont réalisé en 2021 le bilan énergie-GES de l'appellation. Le bilan porte sur les consommations d'énergie directes et indirectes et sur les émissions de gaz à effet de serre de la filière pour l'année 2019 intégrant la production, la transformation et la commercialisation. Ce bilan, intégrant le stockage additionnel de carbone est limité aux portes des sites de production.

L'AOC Ventoux représente une production globale de 253 240 hectolitres pour une surface de 5 705 hectares en 2019. La transformation et la commercialisation se fait au travers d'un réseau de 13 caves coopératives, de 137 caves particulières et de 8 vificateurs. Il s'est agi de faire émerger les postes de consommation et d'émission, d'évaluer la part de stockage additionnel de carbone et de soumettre des propositions d'actions à l'ODG afin d'atténuer l'impact de la filière sur le changement climatique. La démarche a consisté en des diagnostics énergie gaz à effet de serre effectués sur un échantillon de caves particulières et coopératives suivie d'une extrapolation à l'échelle de la filière. A la suite de ce bilan, un plan d'action sera engagé par l'AOC Ventoux visant à réduire de 30% les émissions de la filière à l'horizon 2030. Ce travail a été mené en lien étroit avec la démarche ClimAgri de la CoVe (voir page 19).



GRUPE DE TRAVAIL «CLIMAT» DE LA FNAB

Dans le cadre du groupe de travail "climat" coordonné par la FNAB, Bio de PACA a participé en 2021 aux réflexions sur le développement de deux outils prévu en 2022, en partenariat avec Solagro :

- Axe 1 : Prospective – Sensibilisation : un outil pour appréhender la réalité du changement climatique et ses effets actuels et à venir sur les fermes biologiques incluant la mise à jour des guides de fermoscopies sur le territoire national

- Axe 2 : Diagnostics climat – Agronomie : un outil pour généraliser les pratiques favorables à la résilience des fermes face au changement climatique prenant en compte les spécificités des fermes conduites en agriculture biologique.



UN LABEL FNAB POUR VALORISER LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la brique Biodiversité du nouveau label FNAB (BFE), Bio de PACA a participé en 2021 au groupe de travail FNAB autour de la construction du cahier des charges de la brique biodiversité.

- Élaboration de cette brique : du format (exemple : critères obligatoires) à la sélection des critères (exemple : pourcentage d'infrastructures AgroEcologiques [IAE]) en passant par l'établissement des seuils (exemple : minimum 7% d'IAE obligatoire sur la ferme pour la filière viticole)

- Tester sur deux fermes de PACA (maraîchage et viticulture) le cahier des charges biodiversité pour appréhender sa faisabilité sur le terrain (difficulté mise en œuvre, critères jugés trop contraignants et inatteignables, facilités d'application...)

BANDES FLEURIES DE MESSICOLES CHEZ DES AGRICULTEURS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON



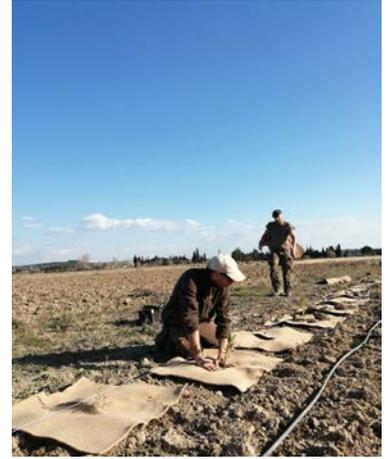
En réponse à l'appel à projet «Sauvons nos abeilles et nos pollinisateurs» de la région Sud, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille en collaboration avec le PNR du Verdon et le Conservatoire Botanique national Alpin et Méditerranéen.

L'objectif est de conforter les insectes pollinisateurs sauvages dans les espaces cultivés au sein du périmètre du Parc. Pour ce

faire, des semis de bandes fleuries de messicoles (en mélange vivaces ou purs) ont été réalisés chez 4 agriculteurs du territoire en 2021. Dans ce cadre, une agricultrice a pu bénéficier d'un semis d'espèces rares (Roemeria hybrida, Valerianella echinata, Hypecoum pendulum...) afin de récolter des semences plus récentes et viables pour ces espèces, considérées comme rares en PACA.

PLANTONS DES HAIES EN PACA !

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été identifiée comme opérateur technique à la plantation de haie en 2021. Au total, une dizaine d'agriculteurs a été accompagné techniquement (essences selon les fonctionnalités souhaitées, densité, localisation...), administrativement (dépôt de dossier et formulaire d'aide pour obtenir la subvention de la DRAAF) et logistiquement (demande devis, comparaison fournisseur paillage et protection gibier) à la plantation.



Parallèlement, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été mandatée par le Parc naturel régional des Alpilles pour suivre 9 agriculteurs de son territoire à la plantation (appui technique et administratif principalement).

PRODUCTION D'UN LIVRET POUR VALORISER LA PRODUCTION À FORTE VALEUR AGRO-ENVIRONNEMENTALE SUR LE SABA

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a produit pour le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc un livret contenant les possibilités de commercialisation sur le bassin versant de l'Arc mais aussi l'ensemble du département des Bouches-Du-Rhône. Ce livret de 40 pages a permis de recenser les besoins d'une centaine d'opérateurs AVAL regroupés en 6 catégories : expéditeurs/grossistes, les groupements de producteurs, les sociétés de vente de paniers, Les points de vente collectifs, les magasins spécialisés bio, les transformateurs. Le document est un outil d'aide à la commercialisation des produits biologiques ou en conversion vers la bio.

INTER RÉSEAU RÉGIONAL AGRICULTURE ENERGIE ENVIRONNEMENT – IRAEE

Depuis plus de 10 ans, les membres de l'IRAEE mettent en commun leurs efforts pour accompagner la transition environnementale et climatique du secteur agricole.



Les valorisations, diffusions et actualisations de l'outil d'autodiagnostic jediagnostiquemaferme tiennent toujours une place importante dans les actions du groupe en 2021 du fait notamment de la réponse à l'appel à projet ministériel « bon diagnostic carbone » qui a permis la mise en conformité de l'outil aux dernières méthodes. De nouvelles actions ont par ailleurs été lancées et seront poursuivies en 2022-2023 : le développement de la consigne de verre, le retour d'expérience des diagnostics réalisés 10 ans plus tôt et l'étude du potentiel de développement du label bas carbone.

ZOOM SUR L'APPEL À PROJET « BON DIAGNOSTIC CARBONE » AUQUEL A RÉPONDU L'IRAEE EN 2021

Financé à 90% par l'ADEME (reste à charge pour l'agriculteur entre 200 et 250 €), ce diagnostic est un bilan énergie-climat devant être réalisé sur la ferme d'un agriculteur installé depuis moins de 5 ans (date d'affiliation MSA), et dont voici les étapes de réalisation :

- Evaluation de la performance énergétique de leur exploitation et son adaptation face au changement climatique ;
- Réalisation d'analyse de sol et l'évaluation de son stockage de carbone dans le temps ;
- Elaboration d'un plan d'actions adapté à la stratégie globale de leur exploitation.

Cette démarche vise les filières maraîchage, arboriculture, viticulture, équine et élevage extensif (ovins, caprins) et se termine fin 2022. En 2021, 5 diagnostics ont été réalisés sur demande des agriculteurs par les membres de l'IRAEE. En 2022, les diagnostics individuels se poursuivront et ce travail individuel sera complété par une offre d'échanges en collectifs d'exploitants participants (formations, visites etc.) afin la fin de l'appel à projet en décembre 2022.

DEPASSE : EXPERIMENTER L'INTRODUCTION D'ANIMAUX DANS LES VERGERS



Initié en 2018, ce projet à financement FEADER s'est poursuivi en 2021 :

Concernant l'action spécifique au PNR des Alpilles, le travail de mise en relation entre arboriculteurs/oléiculteurs et éleveurs s'est poursuivi, mais les nouvelles associations ont été au final peu nombreuses en 2021 car l'automne a été particulièrement pluvieux et certains éleveurs que nous avions visés ont trouvé de l'herbe plus accessible. Mais nous ne décourageons pas pour autant car il y a un réel besoin de mise en relation, notamment nous sommes de plus en plus sollicités par des éleveurs en installation qui cherchent des pâturages et qui sont intéressés par les vergers.

Les expérimentations mesurant les effets des brebis ou des poules en verger ont suivi leur cours en 2021 et se poursuivent jusqu'à la

fin 2022. Nous avons démarré une nouvelle expérimentation d'introduction de poules sous pommiers, sur la ferme de la Durette, en collaboration avec une Thésarde de l'INRAE.

Enfin, nous avons commencé la réalisation de vidéos qui montreront les atouts et contraintes du pâturage en verger par les brebis.

RÉSEAU RURAL - AAP MCDR

Un projet national sur 3 ans est porté par la FNAB, en réponse à un appel à projet du Réseau Rural National, pour mobiliser et structurer un réseau d'acteurs pour accompagner la transition climatique sur 6 territoires. Le projet se déploie autour de 3 axes :

- Axe 1 : Initiation d'un réseau de parcelles pour stocker du carbone dans les sols à hauteur de 4 pour 1000 et améliorer sa fertilité. L'année 2020 a permis la mise en place et le suivi de pratiques dites "stockantes". L'année 2021 a été consacrée à des analyses de sol, formations et tours de plaine, ouvertes à l'ensemble du réseau en région PACA. L'année 2022 permettra de vérifier, par une dernière analyse de sol, les effets de la mise en place des actions.

- Axe 2 : Construction d'un réseau de fermes pour optimiser la gestion des intrants et utiliser des solutions basées sur la nature pour renforcer la capacité d'adaptation du système de production. Les diagnostics réalisés en 2020 ont déjà permis de dégager des pistes d'améliorations qui sont en cours de mise en place pour être suivies en 2021 et 2022.

- Axe 3 : Mise en place d'un réseau d'EPCI pour optimiser la production d'énergie renouvelable sur les territoires et favoriser les liens entre agriculture du territoire et alimentation durable. L'année 2020 a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic énergie-GES du territoire et à la mise en réseau des différents partenaires pour l'identification de pistes d'action à mettre en œuvre en 2021 et 2022 (Réseau Action Climat et alimentation durable, Geres et label bas carbone ainsi qu'étude des serres chauffées du territoire+, Energie Partagée et développement de l'énergie renouvelable en collectif).

En PACA la parcelle expérimentale en Grandes cultures se situe à Forcalquier (04), la ferme en polyculture-élevage à Sigoyer (05) et la collectivité à Eyragues (13).

Un séminaire national de présentation des résultats du projet est prévu pour mi 2022.

PROJET ACTIBIO - CASDAR ARPIDA

A cheval sur 2020 et 2021, ce projet a comme objectif l'Analyse des Conditions du Transfert de l'Innovation en agriculture Biologique. C'est un projet multipartenarial entre Bio de PACA (chef de file), Agribio 04 et les Chambres d'agriculture de PACA (région, 84, 05 et 13). Il a pris comme cas d'étude le filet alt'droso sur ceri-



sier et les pratiques de conservation des sols en grandes cultures. Après une phase d'enquête auprès de 20 agriculteurs bio, nous avons réfléchi avec des experts à d'autres outils pour améliorer le transfert de ces deux innovations qui ont des profils très différents : le filet alt droso est une technique simple qui a fait ses preuves sans aucun doute, dans un environnement technique très accompagné ; la conservation des sols est un ensemble de pratiques très complexes à isoler les unes des autres, qui n'a pas encore fait ses preuves de manière tranchée, dans un environnement peu accompagné techniquement.

Nous avons abouti à la création d'outils pratico-pratiques, destinés à accélérer et faciliter le transfert de ces innovations vers les fermes bio : deux vidéos courtes témoignages sur le filet alt droso (une vidéo verger traditionnel en gobelet et une vidéo verger "moderne" palissé) et un guide pour expérimenter à la ferme la conservation des sols, avec son carnet d'essai.

DIVERSIGO – LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE POUR ADAPTER L'AGRICULTURE RÉGIONALE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Initié en 2020 et porté par le GRAB, ce projet multi-partenarial a pour objectif de rassembler et mettre en synergie les acteurs de la Région PACA qui travaillent pour la préservation et le développement des variétés régionales ou d'intérêt régional, que ce soit au niveau de la conservation, de la multiplication, de l'évaluation ou encore de la valorisation. Il traite les filières maraîchage, arboriculture, céréales, fourrages et engrais verts.



Bio de PACA est investi sur deux volets :

Sur la filière arboriculture, nous recensons les espèces dites de diversification (jujubier, grenadier, pistachier, plaqueminer, mûrier blanc, feijoa, argousier...). Le but est de produire des fiches à destination des agriculteurs et porteurs de projet, comportant des informations sur les conditions pédo-climatiques, les variétés, la valorisation, la fourniture de plants, etc... En 2021 nous avons pu finaliser la fiche sur l'argousier et bien avancer sur les autres qui seront toutes achevées en 2022.

Le tout pour faciliter l'accès de ces variétés aux agriculteurs, dans un contexte de changement climatique auquel ils doivent s'adapter.



Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé d'assurer la communication du projet DiversiGO. Afin de mieux l'identifier, une charte graphique a été élaborée ainsi qu'une présentation du projet, de ses objectifs et des partenaires sur les sites du Grab, chef de file du projet, et du Réseau Bio. Des fiches de présentation de chaque partenaire ont été réalisées avec l'appui d'un stagiaire du Grab. Le temps fort de la communication du projet s'est concrétisé par l'organisation d'un premier séminaire sur 2 jours, les 25 et 26 janvier 2021, en majorité réalisé en visioconférence compte tenu des conditions sanitaires, à l'exception de l'atelier maraîchage, puis un second séminaire le 6 décembre sur le site de Biabaux, à Saint-Michel l'Observatoire (04). Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est investi dans l'élaboration du programme avec le Grab (choix des lieux, des intervenants, mise en forme, ainsi que la mise en forme du programme, des modalités d'inscription

DiversiGO
La biodiversité cultivée
pour adapter l'agriculture régionale
au changement climatique

Appui à l'émergence de projets territoriaux

UNE DÉMARCHE CLIMAGRI POUR LA COVE

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie territorial de la collectivité, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture du Vaucluse ont été mandatées pour réaliser la démarche ClimAgri® du territoire de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin. Elle consiste en la réalisation d'un diagnostic et la proposition de scénario pour l'élaboration d'un plan d'action, concerté avec les agriculteurs des 25 communes. Le but est de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité agricole du territoire. Après la consolidation et la présentation du diagnostic du territoire au printemps 2021, divers ateliers thématiques par filière ont été organisés pour impliquer les acteurs du territoire et cette démarche a abouti à l'émergence d'un plan d'action qui sera mis en œuvre en 2022.

Fin 2021, Bio de PACA et la Chambre d'agriculture du Vaucluse ont répondu à l'appel d'offres de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon et la Communauté territoriale Sud Luberon pour la réalisation d'une démarche ClimAgri sur les deux territoires. Ils ont été retenus pour une réunion de lancement prévue en avril 2022.



SOUTIEN AUX PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)

La région PACA compte 28 PAT, la majorité le thème de la restauration collective comme axe de réflexion. Ces PAT sont animés au niveau régional par le CRALIM (Comité Régional pour l'Alimentation) qui rassemble quelques acteurs de l'alimentation, dont notre Fédération. L'année 2021 a été surtout une première année de prospection pour Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de faire connaître ses actions autour de la restauration collective.

Nous avons participé à tous les comités de pilotage des PAT des Bouches du Rhône et du Vaucluse. Nos interventions peuvent concerner : l'offre bio locale disponible, la planification des besoins, la réorganisation du service pour une meilleure maîtrise de son budget repas...

ACCOMPAGNER LES RESTAURANTS SCOLAIRES VERS LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

La loi EGALIM de 2018 et la loi Climat et Résilience, septembre 2021, ont tracé des objectifs réglementaires aux restaurants collectifs afin d'améliorer la qualité des repas. L'objectif le plus connu est celui des pourcentages de produits sous signes officiels à introduire dans les menus à échéance de janvier 2022. Mais ces 2 lois imposent beaucoup de changement en matière de gaspillage alimentaire, d'interdiction de plastique à usage unique, de diversification de sources de protéines, de communication aux convives... Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur commence donc ses accompagnements par une synthèse de ces obligations. Nous avons également contacté, à l'aide d'une liste fournie par la DRAAF PACA, les communes rurales pouvant bénéficier de subventions de l'Etat liées à la Dotation de Solidarité Rurale car elles n'étaient pas forcément au courant. Ce travail a permis de créer un premier contact et de conseiller les communes sur l'utilisation de cette enveloppe. Nous avons ainsi été en lien avec plus d'une vingtaine de communes des départements du 13 et 84.

ACCOMPAGNER LES RESTAURANTS D'ENTREPRISES VERS PLUS DE BIO



Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne 3 restaurants du groupe ORANGE depuis 2019. Il s'agit d'un contrat de prestation triennale visant un objectif d'approvisionnement de 20% de produits bio locaux dans ces restaurants. Le local est défini sur un rayon de 150 Km autour du restaurant pour garantir un effet de structuration pour la filière agricole. Malgré un impact important de la crise sanitaire sur la réduction du nombre de repas préparés dans ces restaurants, le projet s'est poursuivi en 2021.

RAPPROCHER LA RESTAURATION HORS DOMICILE DES PRODUCTEURS BIO DE LA RÉGION PACA

Dans le cadre d'un appel à projet sur les circuits courts, Feader

16.4, dont le chef de file est SCIC Manger Bio en Provence, plateforme de commercialisation vers la restauration hors domicile, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en œuvre ses compétences pour accompagner la plateforme dans deux domaines distincts :

- l'identification d'une offre biologique immédiatement mobilisable pour ce secteur de la RHD en région PACA. Nous avons commencé par constituer une base de données assez complète de la production bio régionale à l'aide de différentes sources de données. Un travail d'enquête a ensuite été mené, selon les critères définis par la SCIC Manger Bio, pour sonder l'intérêt des producteurs pour ce circuit de commercialisation, et si c'était le cas de constituer une fiche producteur pour Manger bio. Les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ont été priorités du fait d'une part de l'importance de la production en fruits et légumes bio et d'autre part par leur proximité géographique avec l'entrepôt de la plateforme située à Marseille. Ce travail d'enquête est en cours de finalisation pour le reste de la région PACA. L'enquête est clôturée par une réunion entre producteurs, la SCIC Manger bio et les collectivités impliquées dans le domaine de la RHD. Ce temps d'échange a eu lieu sur la commune de Noves en mars 2021.

- le développement d'outils marketing et l'élaboration d'une stratégie de communication pour faire connaître la SCIC auprès des agriculteurs, des clients et des convives. A ce titre, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé un saisonnier des fruits et légumes biologiques ainsi qu'un stop rayon aux couleurs de la SCIC Manger Bio en Provence. Dix interviews de producteurs, de transformateurs et de clients de la SCIC ont été réalisées afin de valoriser le débouché de la restauration collective et la plateforme Manger Bio en Provence.

Ces interviews ont été publiées sur le site www.bio-provence.org et les réseaux sociaux. Elles sont valorisées par la SCIC pour étoffer sa communication auprès des clients.



Coordination régionale et partenariats

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur est la structure qui assure l'animation des structures du Réseau Bio au niveau régional. Cela passe par un travail quotidien d'administration, d'information et de communication. C'est également un travail de pilotage des réflexions stratégiques, en lien avec les orientations nationales de la FNAB. Ce travail se concrétise par la tenue de réunions entre coordinateurs des 6 Agribio et de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont les traditionnelles journées d'été et journées hivernales du réseau bio

UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES PROJETS

En 2021, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a assuré la fonction de chef de file de 6 projets européens et mobilisé des Fonds FEADER impliquant son réseau des AGRIBIO départementaux et d'autres partenaires techniques (Chambres d'agriculture, INRAE, Grab...). Elle est partie prenante de 2 dossiers européens FEADER portés par des partenaires (Grab, SCIC Manger Bio en Provence). La Fédération régionale assure le portage administratif et financier de 10 projets (IRAEE, MCDR, DAE, Agr'Air, enseignement agricole, Plantons des haies, GIEE Grenade et GIEE Plateforme logistique, Ecophyto...) impliquant de nombreux partenaires et prend part à 7 projets portés par des partenaires locaux ou nationaux (FNAB, GERES, PNR Verdon, Grab). A travers ces nombreux projets, elle a développé des actions avec plus de 60 partenaires sur l'année 2021. Ce portage administratif et financier est rendu possible grâce à une équipe de 3 personnes (équivalent 1,69 ETP) au sein de l'équipe de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

CHIFFRES CLEFS

EN 2021, L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE BIO DE PROVENCE-APES-CÔTE D'AZUR A :

PILOTÉ 20 PROJETS DONT 8 EUROPÉENS AU TITRE DE CHEF DE FILE

S'EST IMPLIQUÉE DANS 7 AUTRES PROJETS PORTÉS PAR DES PARTENAIRES (GERES, FNAB, GRAB, PNR VERDON...)

ASSURÉ 21 PRESTATIONS POUR DES COMMANDITAIRES VARIÉS (FNAB, COVE, SABA, AVAL BIO SUD...)

CES PROJETS RASSEMBLENT PLUS DE 60 STRUCTURES PARTENAIRES DIFFÉRENTES.

JOURNÉE HIVERNALE EN VISIOCONFÉRENCE

Cette année, la journée hivernale du Réseau Bio s'est tenue sous la coordination de Bio de PACA, le 16 février 2021, en visioconférence en raison des contraintes sanitaires. Ce rendez-vous a réuni les équipes salarié.e.s et services civiques du réseau bio afin de présenter à tour de rôle des projets réalisés au sein de chaque structure. La matinée était consacrée à la présentation de 6 projets des Agribio (un par structure) et l'après-midi a permis à la Fédération régionale de présenter 4 projets menés en 2021. Un temps de bilan collectif a permis de faire émerger des pistes de collaboration inter-structures, plus particulièrement autour de la biodiversité compte tenu des compétences disponibles au sein du Pôle ABC de la structure régionale et des besoins des conseillers techniques auprès des agriculteurs.

JOURNÉE D'ÉTÉ DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES

Le réseau bio a rassemblé ses équipes salarié.e.s à l'occasion des Journées d'été les 9 et 10 septembre 2021. Agribio 13 a organisé la logistique de ce temps de travail en réseau et choisi les Sentiers de l'Abondance à Eygalières, un site de production bio en Plantes à Parfum, Aromatiques et médicinales, comme lieu d'accueil de ces journées grâce à ses équipements adaptés pour accueillir et héberger des groupes. Animées par les coordinatrices d'Agribio 05 et Agribiovar, ces journées ont permis grâce à des ateliers de faire émerger plusieurs groupes de travail thématiques afin d'avancer sur des besoins exprimés par les équipes du réseau. Amélioration du site internet, réalisation d'un livret d'accueil pour les administrateurs et les salariés qui rejoignent notre réseau, recensement des appels à projets, réalisation d'un clip du réseau ainsi que des outils de communication à l'effigie du réseau sont autant de besoins qui sont ressortis pour se poursuivre et se concrétiser dans les mois à venir. Ces journées ont permis de favoriser l'inter-connaissance et de fluidifier les relations entre structures du réseau, outre l'intégration des nouvelles et nouveaux membres qui nous ont rejoints dans l'année.



ORIENTATIONS 2022

Nos principaux objectifs transversaux :

- > Transférer les résultats et les innovations, renforcer et partager les connaissances
- > Fournir des données précises sur l'agriculture biologique régionale et les filières
 - > Faire émerger et mettre en oeuvre des projets de filières
 - > Faire connaître les produits bio régionaux et stimuler leur consommation
- > Accompagner la transition vers des systèmes de production plus économes et plus résilients
- > Aider les collectivités locales à élaborer des projets territoriaux de développement de l'AB

Quelques exemples d'actions ou de projets engagés en 2022 :



● Un nouveau partenariat avec la Société du Canal de Provence pour mieux connaître les pratiques d'irrigation du grenadier



● IRAEE Freins et leviers d'action à la mise en place des bonnes pratiques favorables au climat



● Agrécolter - Région SUD (Vaucluse) - Région Toscane (Vallée du Casentino) Agroécologie pour le développement des territoires ruraux



● Diagnostics biodiversité des exploitations agricoles



● Speedmeeting Fruits et Légumes Bio au MIN de Châteaurenard le 15 mars 2022



Réseau **BIO** de
Provence • Alpes • Côte d'Azur

www.bio-provence.org

Le réseau Bio en PACA

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère à l'échelle régionale les six associations départementales d'agriculteurs bio, nommées «Agribio». Membre de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), notre réseau œuvre au développement et à la promotion de l'agriculture biologique sur notre territoire. Nous sommes 58 administrateurs et 32 salariés à agir au service d'un essor cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique.

Nos missions sont multiples: accompagnement des conversions, structuration des filières, recensement de l'offre et de la demande, développement de la bio en restauration collective, communication, promotion, sensibilisation à la bio, diagnostic agri-environnemental et énergétique des exploitations, promotion de bonnes pratiques, protection de la ressource en eau, etc.

NOS PRINCIPAUX FINANCEURS



AGRIBIO HAUTES-ALPES

GAP
agribio05@bio-provence.org
06 19 99 06 27

AGRIBIO ALPES-MARITIMES

CARROS
agribio06@bio-provence.org
06 29 57 12 66

AGRIBIO 04
FORCALQUIER
agribio04@bio-provence.org
04 92 72 53 95

AGRIBIO VAUCLUSE
CAVAILLON
agribio84@bio-provence.org
04 32 50 24 56

AGRIBIO VAR
LE CANNET-DES-MAURES
agribiovar@bio-provence.org
04 94 73 24 83

AGRIBIO BOUCHES-DU-RHÔNE
AIX-EN-PROVENCE
agribio13@bio-provence.org
04 42 23 86 59

BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
556 chemin des Semailles - Quartier MontFavet
BP 21284-84911 AVIGNON cedex 09
04 90 84 03 34
contact@bio-provence.org